



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Crous de Nantes
Pays de la Loire

RAP- PORT D'AC- TIVITÉ

2025



crous-nantes.fr

SOMMAIRE



03 ÉDITO

04 10 FAITS MARQUANTS EN 2025

06 LES BOURSES ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les bourses et aides directes

Nouveautés :

- Une aide d'urgence pour les étudiants mahorais
- Le traitement des bourses des formations sanitaires et sociales
- Un nouveau logiciel pour la gestion des demandes de bourse

La plateforme téléphonique

L'accompagnement social

Le soutien psychologique et l'écoute

Nouveautés :

- Lancement de la cellule de signalement des violences et discriminations
- Les étudiants référents formés à la prévention des violences sexistes et sexuelles

10 LE LOGEMENT

Le parc de logements

La demande de logement

Les données financières

L'accueil des étudiants internationaux

Les étudiants référents

Nouveautés :

- Inauguration de la Cité U' Chanzy à Nantes
- Inauguration de 620 logements à Angers

12 LA RESTAURATION

Les lieux de restauration

Le prix du repas étudiant

Les produits

La fréquentation

Les charges

La restauration agréée

Une restauration responsable

Nouveautés :

- Une carte d'aide à la restauration étudiante
- Mon Restau Responsable : Le Crous renouvelle son engagement
- Le Crous distingué au salon de l'agriculture 2025
- Une nouvelle Cafet' à l'Ecole Centrale Nantes

17 LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

La contribution de vie étudiante et de campus

Le dispositifs Culture ActionS

Les concours et tremplins

La Parenthèse à Angers

La SUPER Galerie à Nantes

Le Festival FAUVES à Nantes

Le volontariat en service civique

22 LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les ressources humaines

Nouveauté :

- Plan régional de formation 2025-2027

Les systèmes d'information

La transition écologique

Nouveauté :

- Schéma directeur de la transition écologique 2026-2030

L'immobilier

Le Crous fête les 70 ans du réseau

27 LES ACTIONS PARTENARIALES

Inauguration du campus Heinlex à Saint-Nazaire

Signature d'un accord-cadre avec l'Université d'Angers

ÉDITO



En 2025, le réseau des Crous a célébré ses 70 ans d'engagement au service de la réussite étudiante. Cet anniversaire a été pour le Crous de Nantes Pays de la Loire l'occasion de réaffirmer avec fierté et détermination notre mission de service public : favoriser l'égalité des chances et améliorer les conditions de vie étudiante sur l'ensemble de notre territoire.

L'année 2025 a été marquée par des avancées majeures dans le champ des bourses et de l'accompagnement social. Le déploiement d'Olafe, la nouvelle application pour l'instruction des 50 000 Dossiers Social Etudiant, a constitué une étape importante dans la modernisation de nos procédures. Par ailleurs, la gestion des bourses des formations sanitaires et sociales témoigne de la confiance renouvelée de nos partenaires et de notre capacité à élargir notre champ d'action au service des étudiants, quels que soient leurs parcours. Ces évolutions renforcent notre ambition : garantir un traitement plus efficace, plus lisible et plus équitable des aides financières.

En matière de logement, notre dynamique d'investissement et de rénovation s'est concrétisée par des réalisations majeures. L'inauguration de la Cité U' Chanzy à Nantes et la livraison de 620 nouveaux logements à Angers illustrent notre volonté d'accroître l'offre, d'améliorer la qualité de vie et de répondre à la forte tension locative qui touche notre région. Offrir un logement accessible, durable et adapté aux attentes des étudiants demeure une priorité.

Notre engagement en faveur d'une restauration responsable s'est également renforcé. Le renouvellement de notre démarche Mon Restau Responsable pour la période 2025-2027 confirme notre mobilisation collective pour une alimentation plus durable, plus locale et plus respectueuse de l'environnement. L'obtention du 2ème prix national des trophées de la nutrition durable Bleu-Blanc-Cœur vient saluer le travail constant de nos équipes pour proposer une restauration de qualité, équilibrée et accessible à tous.

Enfin, l'année 2025 a vu des avancées significatives en matière de vie étudiante et de prévention. Le lancement d'une cellule de signalement dédiée et la formation des étudiants référents à la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) traduisent notre engagement ferme pour un environnement sûr, inclusif et respectueux. Parce que la réussite passe aussi par un climat de confiance et de bien-être, nous poursuivons nos actions pour renforcer l'écoute, l'accompagnement et la sensibilisation.

À travers ces réalisations, le Crous Nantes Pays de la Loire confirme sa capacité à innover, à s'adapter et à agir avec responsabilité. Ces résultats sont le fruit de l'engagement quotidien de nos équipes, de la mobilisation de nos partenaires et de la confiance des étudiants.

À l'aube d'une nouvelle décennie pour le réseau des Crous, nous poursuivons notre mission avec la même conviction : accompagner chaque étudiant, sur chaque territoire, vers la réussite.

Nathalie Boursier
Directrice générale
du Crous de Nantes
Pays de la Loire



Rapport d'activité 2025

Directrice de publication : Nathalie Boursier, directrice générale
Rédaction et conception graphique : Alexandre Héligon, responsable communication
Crédits photos : Crous de Nantes Pays de la Loire, Hadrien Brunner, Laura Séveri
Impression : Imprimerie Champagnac - 15 000 AURILLAC - 950 exemplaires
Imprimé sur du papier 100% PEFC - Encres végétales - Mars 2026

10 FAITS MARQUANTS EN 2025

13 janvier

Une aide d'urgence pour les étudiants mahorais

Mobilisé après le cyclone Chido, le Crous a accompagné 422 étudiants mahorais en versant une aide d'urgence de 300 €, facilitant leur prise en charge face aux dépenses imprévues.



27 février

Le Crous distingué au Salon de l'Agriculture

Le 27 février 2025, le Crous de Nantes Pays de la Loire a remporté le 2ème prix des Trophées de la Nutrition Durable Bleu-Blanc-Coeur, récompensant son engagement pour une restauration étudiante saine et responsable.



19 juin

Les agents du Crous fêtent les 70 ans du réseau

Le 19 juin 2025, le Crous de Nantes Pays de la Loire a célébré les 70 ans du réseau des Crous, une journée conviviale mettant à l'honneur ses équipes et leur engagement au service des étudiants.



25 février

Inauguration de la Cité U' Chanzy à Nantes

Après plusieurs mois de travaux, la Cité U' Chanzy a rouvert en novembre 2024 et a été officiellement inaugurée en février 2025, avec 72 logements supplémentaires et des espaces communs repensés pour mieux répondre aux besoins des étudiants.



4 juin

Le Crous renouvelle son engagement Mon Restau Responsable®

Le Crous de Nantes Pays de la Loire a renouvelé son engagement Mon Restau Responsable®, poursuivant sa démarche pour des repas savoureux, durables et respectueux de l'environnement jusqu'en 2027.



1er septembre

Le Crous assure la gestion des bourses sanitaires et sociales

Depuis la rentrée universitaire 2025-2026, la gestion des bourses des étudiants inscrits en filières sanitaires et sociales est assurée par le Crous de Nantes Pays de la Loire. La Région des Pays de la Loire devient ainsi la troisième région de France à confier au réseau des Crous cette mission.



22 septembre

Lancement officiel de la cellule de signalement

Pour garantir un environnement universitaire sûr et respectueux, le Crous a mis en place une cellule de signalement pluridisciplinaire, dédiée à l'écoute et à l'accompagnement des victimes et témoins de violences et discriminations.



19 novembre

Les étudiants référents formés à la prévention des violences sexistes et sexuelles

Le Crous de Nantes Pays de la Loire a formé 31 étudiants référents à la prévention des violences sexistes et sexuelles, renforçant son action pour un campus plus sûr et solidaire.



12 septembre

Inauguration de 620 logements à Angers

Le 12 septembre 2025, 620 nouveaux logements ont été inaugurés sur le campus de Belle Beille à Angers, portant le parc étudiant du Crous à 3 106 logements et renforçant l'offre de manière significative.



5 novembre

Le Crous et l'Université d'Angers renforcent leur partenariat

Le 5 novembre 2025, le Crous et l'Université d'Angers ont renforcé leur partenariat, signant un nouvel accord-cadre pour soutenir la réussite, le bien-être et l'épanouissement des étudiants.



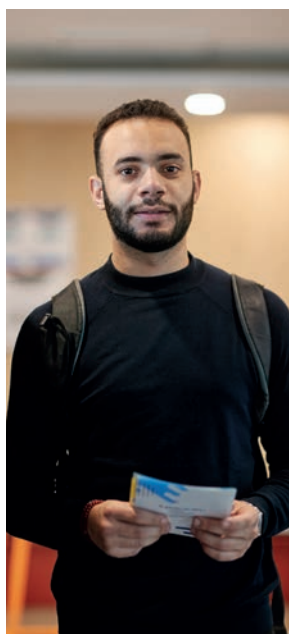
LES BOURSES ET L'ACCOM- PAGNEMENT SOCIAL



LES BOURSES



A. ET AIDES DIRECTES



Les bourses sur critères sociaux (BCS) constituent le **principal dispositif d'aides financières aux étudiants**.

Le Crous de Nantes Pays de la Loire a en charge les bourses sur critères sociaux (BCS) de plusieurs ministères (Enseignement supérieur, Agriculture et alimentation, Culture, Formations sanitaires et sociales, Ministère du budget au titre de l'Institut Mines Télécom), ainsi que plusieurs types d'aides financières : aides spécifiques annuelles et ponctuelles, aide au mérite, aide à la mobilité en master, aide à la mobilité Parcoursup, grande école du numérique...

Le montant des BCS, établi selon un barème fixé nationalement en tenant compte des revenus et des charges de la famille, s'élève de **1 454 € à 6 335 €** (depuis le 1er septembre 2025) **versé en 10 mensualités**.

Le service des bourses du Crous de Nantes Pays de la Loire a enregistré, au 31 décembre 2025,

50 325

**DEMANDES POUR
L'ANNÉE 2025-2026,**
dont 1 069 dossiers d'étudiants
qui n'ont pas finalisé leur demande.



Paiement des bourses

En 2025, 41 % des étudiants du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche ont été payés dès le 25 août (date de liquidation Crous).

Au 30 septembre, 90 % des étudiants bénéficiaires étaient payés dont 89.5 % des boursiers du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



	2024	2025
Nombre de demande de bourses sur critères sociaux au 30 juin	46 613	43 617
Nombre de boursiers au 30 juin	35 043	33 514
Nombre de bourses versées au 30 septembre	30 390	26 827
Nombre de bourses sanitaires et sociales versées au 30 septembre	0	1 817
Nombre de demande de bourses au 31 décembre	52 539	50 325
Nombre de boursiers au 31 décembre	35 605	32 689
Nombre de bourses sanitaires et sociales versées au 31 décembre	0	2 123

NOUVEAUTÉS

UNE AIDE D'URGENCE POUR LES ÉTUDIANTS MAHORAIS

Le dimanche 5 janvier, à la suite du passage du cyclone Chido, le gouvernement a annoncé une aide exceptionnelle de 300 € à destination des étudiants mahorais. Cette mesure, visant à soutenir les étudiants face à des dépenses imprévues et alléger la pression pesant sur leurs familles impactées par la gestion de la crise dans l'archipel, était destinée à plus de 9 000 étudiants vivant à Mayotte ou poursuivant leurs études sur le reste du territoire français.

Les étudiants mahorais boursiers des Pays de la Loire n'ont eu aucune démarche à faire, **le versement a été réalisé automatiquement par les services du Crous dès le 13 janvier pour les 353 dossiers étudiants validés.**



Pour les étudiants dont la demande de bourse avait été rejetée ou qui n'avaient pas déposé de dossier social, ils devaient effectuer une demande simplifiée en ligne via une plateforme dédiée avant le 14 février. En Pays de la Loire, 69 étudiants non boursiers ont également bénéficié de cette aide mi-février.

Au total 422 étudiants ont bénéficié de cette aide pour un montant de 126 600 €.

LE TRAITEMENT DES BOURSES DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES



Depuis la rentrée universitaire 2025-2026, la gestion des bourses des étudiants en filières sanitaires et sociales est confiée au Crous de Nantes Pays de la Loire. La Région des Pays de la Loire devient ainsi la troisième région à s'appuyer sur le réseau des Crous pour cette mission, dans un objectif de simplification administrative.

Pour les trois prochaines années, le Crous assure l'instruction et le versement des bourses au nom de la Région. **Près de 2 200 étudiants boursiers, parmi les 10 400 inscrits dans ces filières, voient désormais leur dossier suivi par le Crous.**

Ce transfert permet aux étudiants d'accéder plus facilement aux services du Crous (restauration, logement, accompagnement social...) tout en bénéficiant d'un guichet unique.

UN NOUVEAU LOGICIEL POUR LA GESTION DES DEMANDES DE BOURSE

Au 14 octobre 2025, 49 730 dossiers de bourse avaient été instruits, soit 99 % des demandes, malgré une rentrée marquée par la mise en service du nouveau logiciel national OLAFE.

Conçu pour simplifier les démarches et automatiser certaines aides, il remplace l'ancien système Aglaé et repose sur une dématérialisation renforcée.

Le déploiement d'OLAFE, associé à des évolutions réglementaires et à quelques dysfonctionnements initiaux, a entraîné des retards ponctuels dans l'instruction et le paiement de certains dossiers. Dans ce contexte, les équipes du DSE ont dû également intégrer cette année la gestion des dossiers des boursiers des filières sanitaires et sociales pour le compte de la Région.

Grâce à une mobilisation forte des équipes, la situation a été rapidement stabilisée et près de 90 % des étudiants ont reçu leur première mensualité de bourse dès septembre.

LA PLATEFORME



B. TÉLÉPHONIQUE

Installée à Rennes, la plateforme téléphonique mutualisée entre les Crous de Nantes Pays de la Loire, Rennes Bretagne, Normandie, Orléans-Tours, Poitiers et Versailles, assure la prise en charge des appels téléphoniques.

Cette plateforme, mobilisant une équipe d'étudiants, permet aux gestionnaires de se consacrer pleinement à l'instruction des dossiers de demande de bourse et d'apporter, si besoin, une valeur ajoutée aux appels les plus complexes.

183 621

APPELS EN 2025

dont 35 991 pour le
Crous de Nantes Pays de la Loire

82,3 %
de taux de
décroché

Durée moyenne
3,53
minutes

L'ACCOMPAGNEMENT

C. SOCIAL

Lors de leurs permanences sur rendez-vous dans les locaux du Crous (Nantes et Angers), sur les campus (Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire) ou à distance, les 10 assistantes de service social proposent aux étudiants un espace de parole et d'écoute préalable à la recherche de solutions, ainsi qu'un accompagnement si besoin est.

4 745

ÉTUDIANTS REÇUS

8 169

ENTRETIENS RÉALISÉS

**dont une partie assurée par les services des universités.*

En 2025, le service social du Crous a fourni **une aide financière à 2 406 étudiants pour un montant total de plus de 1 608 909 €** (aides spécifiques annuelles et ponctuelles).

L'aide spécifique annuelle

Aide financière accordée aux étudiants qui doivent faire face à des difficultés spécifiques durables qui ne peuvent donner lieu à l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

291 étudiants ont bénéficié de cette aide pour un montant de 620 762 €.

L'aide spécifique ponctuelle

Aide financière d'urgence, personnalisée, destinée aux étudiants qui rencontrent momentanément des difficultés financières pouvant compromettre leur poursuite d'études.

2 115 étudiants ont bénéficié de cette aide pour un montant de 988 147 €.

Augmentation du nombre d'étudiants aidés avec les crédits d'aides spécifiques pour un montant moyen de 467,20 €.

Les aides alimentaires

Des aides sous forme d'attribution en chèques service peuvent également être accordées lors des commissions d'aides spécifiques ou en urgence. Ce dispositif complémentaire permet de renforcer l'accompagnement des étudiants en situation de grande précarité.

510 étudiants ont bénéficié de cette aide pour un montant de 81 216 €.

La tarification des repas à 1€ pour les étudiants boursiers et les étudiants précaires complète le dispositif des aides alimentaires.

957 étudiants non boursiers ont bénéficié de cette tarification entre septembre et décembre 2025, soit via la plateforme EPA, soit lors d'un rendez-vous avec le service social.

LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

C. ET L'ÉCOUTE



Cellule d'écoute psychologique

Sur demande de l'étudiant ou sur conseil du service social du Crous, un accompagnement psychologique est offert par le Crous aux étudiants.

Cet accompagnement est assuré par des psychologues qui proposent aux étudiants des consultations gratuites par téléphone 24h/24 et 7j/7 au 0 800 730 815.

Les psychologues peuvent intervenir sur des questions telles que l'orientation, l'anxiété, la confiance en soi, les troubles du sommeil, les addictions... Ils s'adaptent à la situation de chaque étudiant et lui proposent un suivi personnalisé et confidentiel.

En 2025, 105 entretiens ont été réalisés avec 74 étudiants différents.

Nightline

Nightline compte une antenne spécifique pour les Pays de la Loire. Des étudiants bénévoles se relaient pour réceptionner les appels et prêter oreille à leurs pairs.

En cas de stress, de solitude ou de mal-être, tout étudiant peut contacter le service d'écoute nocturne Nightline, pour se confier ou tout simplement discuter. Le service, entièrement anonyme et gratuit, est accessible tous les jours, de 20h30 à 2h30 au 02 52 60 11 12 ou sur nightline.fr

En 2025, 2 194 contacts ont été reçus dont 1 130 qui ont bénéficié d'un temps d'écoute, soit 51% de taux de décrochage.

Plus de 2 602 étudiants ont également été sensibilisés lors des 68 interventions menées par les volontaires en service civique sur les campus du territoire.

NOUVEAUTÉS

LANCEMENT DE LA CELLULE DE SIGNALEMENT DES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS

Lancé en 2021, le plan national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur souligne un objectif central : **garantir à chaque étudiant un environnement universitaire sûr, respectueux et inclusif**. Pour répondre à cet enjeu, le Crous a créé une cellule de signalement des violences et discriminations sur ses campus régionaux.

Ouverte à tous les étudiants confrontés à des violences sexistes ou sexuelles, harcèlement, discriminations, menaces ou intimidations, cette cellule constitue un espace confidentiel et sécurisé pour recueillir la parole des victimes et témoins, assurer leur protection et proposer un accompagnement adapté.

Le dispositif repose sur cinq étapes clés : écouter, analyser, agir, protéger et suivre, permettant une prise en charge rigoureuse et personnalisée. La cellule est pluridisciplinaire, placée sous la responsabilité de la direction de la vie étudiante et du service social, et composée de professionnels formés pouvant s'appuyer sur des référents spécialisés.

Avec cette initiative, le Crous réaffirme son engagement en faveur de la sécurité, du respect et du bien-être de tous les étudiants sur les campus.

LES ÉTUDIANTS RÉFÉRENTS FORMÉS À LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le 19 novembre 2025, à la Cité U' Launay Violette, le Crous de Nantes Pays de la Loire a organisé une journée de formation dédiée à la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS).

Au total, 27 étudiants référents en hébergement et 4 volontaires en service civique ont été formés afin de consolider leur rôle d'appui, d'écoute et d'accompagnement au sein des résidences.

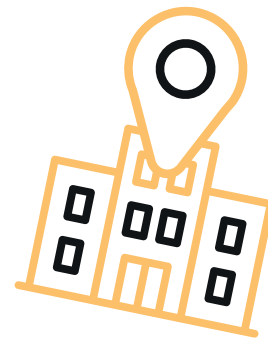
Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la création de la cellule de signalement des violences et discriminations, renforçant ainsi l'engagement du Crous pour un cadre de vie étudiant plus sûr, plus solidaire et plus respectueux.

La formation visait à :

- Prévenir les violences sexistes et sexuelles ;
- Favoriser la libération de la parole ;
- Renforcer la solidarité et l'entraide ;
- Consolider la procédure interne de signalement.

La formation a été animée par Marine Dupriez, cofondatrice de l'association Safe Campus, engagée depuis 2019 dans la lutte contre les VSS dans l'enseignement supérieur. Son expertise et sa connaissance du milieu étudiant ont permis d'ancrer la journée dans une approche à la fois pédagogique, concrète et directement mobilisable dans les résidences.

LE LOGEMENT



LE PARC A. DE LOGEMENTS



À la rentrée 2025, le parc de logements universitaires du Crous est constitué de **46 structures d'hébergement soit 9 589 logements (9 912 lits)** répartis comme suit :

- 12 Cités U' avec 4 526 logements (4 546 lits),
- 34 Résidences U' avec 5 063 logements (5 366 lits).

Le parc du Crous permet de loger **6,72 % des effectifs étudiants** (Effectifs 2023-24) sur les 6 villes d'implantation du Crous (Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, Laval et La Roche-sur-Yon).

9 589
LOGEMENTS
soit **9 912 lits**

Nombre de logements par ville

	Cité U'	Résidence U'	Total de logements	Total de lits
Nantes	2 300	2 443	4 743	4 980
Angers	1 253	1 853	3 106	3 144
Le Mans	716	205	921	944
Laval	0	264	264	279
La Roche-sur-Yon	0	220	220	220
Saint-Nazaire	257	78	335	345
Total	4 526	5 063	9 589	9 912

LA DEMANDE B. DE LOGEMENT

En 2025, trois tours d'affectation de logements ont été organisés, contre quatre en 2024, ce qui explique l'écart constaté dans le nombre de demandes formulées lors du premier tour.

	2024	2025
Demandes de logement*	20 991	24 656
Demande de réadmission*	4 744 (dont 3 361 ayants droits DSE)	5 190 (dont 3 371 ayants droits DSE)

*1ère phase d'affectation - Au 30 juin

LES DONNÉES C. FINANCIÈRES



Le chiffre d'affaires de l'activité hébergement s'élève en 2025 à 31,24 M€ et le taux d'occupation sur 12 mois est de 87,9 %.

	2024	2025	Evolution
Chiffre d'affaires	28 994 276 €	31 240 819 €	+7,75 %
Taux d'occupation	88,5 %	87,9 %	-0,6 pts
Taux de couverture	97 %	97 %	+0,7 pts

D. L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



A la rentrée 2025, **2 627 étudiants** ont été logés dans le cadre de la mobilité internationale (2 420 en 2024).

1 613 logements ont été réservés dans le cadre de conventions de logement des étudiants internationaux par les universités et autres établissements d'enseignement supérieur des Pays de la Loire.

E. LES ÉTUDIANTS RÉFÉRENTS

En 2025, le Crous de Nantes Pays de la Loire a reconduit le dispositif des étudiants référents en Cité U' et Résidence U' en recrutant 29 étudiants sur l'ensemble du territoire régional.

Ce dispositif d'accompagnement, dédié aux étudiants logés dans les structures d'hébergement du Crous, a pour objectifs d'éviter l'isolement de certains étudiants, de détecter les situations de mal-être, de les orienter si besoin vers les services compétents (service social, services de santé, dispositifs d'accompagnement psychologique...), de maintenir un lien social entre les étudiants et d'assurer le relai des actualités et des mesures d'accompagnement proposées par le Crous.

NOUVEAUTÉS

INAUGURATION DE LA CITÉ U' CHANZY À NANTES

Après plusieurs mois de travaux et une réouverture complète en novembre 2024, la Cité U' Chanzy à Nantes a été officiellement inaugurée le 25 février 2025, en présence de l'ensemble des partenaires.

Construite en 1965 et rénovée une première fois en 2002, la résidence a fait l'objet d'une nouvelle modernisation à partir de 2023 pour mieux répondre aux besoins des étudiants et améliorer leurs conditions de vie. Les travaux, réalisés en trois phases, ont permis de rénover les 259 logements existants et de créer 72 nouveaux logements, dont 63 studios et de nouveaux espaces communs, dans le cadre d'une extension.



INAUGURATION DE 620 LOGEMENTS À ANGERS

Le vendredi 12 septembre 2025 a été marqué par l'inauguration de 620 nouveaux logements sur le campus de Belle Beille. Une réalisation d'envergure, fruit d'un partenariat exemplaire entre le Crous de Nantes Pays de la Loire, Angers Loire Habitat, l'Université d'Angers, et l'ensemble des acteurs du territoire.

Réalisés grâce à des procédés de construction innovants, notamment la préfabrication, ces logements ont été livrés en un temps record et ouverts dès la rentrée universitaire.

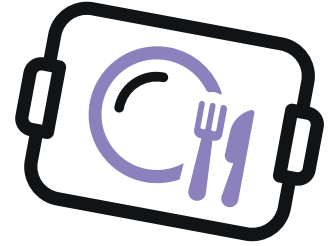
Ils sont répartis dans trois nouvelles Résidences U' :

- Résidence U' Mathilde Alanic : 210 logements.
Le rez-de-chaussée abrite un tiers-lieu étudiant de l'Université d'Angers.
- Résidence U' Jeanne Héon-Canonne : 154 logements
- Résidence U' Jean Zay : 256 logements

Les noms de ces Résidences U' ont été choisis à la suite d'une consultation auprès des étudiants angevins et des agents du Crous. Pour marquer l'événement, trois tableaux représentant les personnalités ont été dévoilés et apposés dans les halls de chaque résidence.

Avec ces trois nouvelles Résidences U', le Crous de Nantes Pays de la Loire renforce considérablement son offre de logement étudiant à Angers. **Le parc atteint désormais 3 106 logements (3 144 lits), contre 2 486 logements (2 524 lits) à la rentrée 2024, soit une hausse de 25 % en un an.**

LA RESTAURATION



LES LIEUX A. DE RESTAURATION



58
LIEUX DE
RESTAURATION



En 2025, le Crous de Nantes Pays de la Loire a servi **plus de 3 783 899 repas***, dont **1 301 138 repas à 1 €**, dans ses **58 points de restauration**.

	Resto U'	Cafet' ^{**}	Crous'Truck	Crous(S)pace'	Tiers Lieux Casier connecté	Dist. pizzas	Total
Nantes	7	17	2	1	4	0	31
Angers	3	4	1	1	0	0	9
Le Mans	2	6	0	0	0	0	8
Laval	1	2	0	0	1	1	5
La Roche-sur-Yon	1	2	0	0	0	0	3
Saint-Nazaire	1	1	0	0	0	0	2
Total	15	32	3	2	5	1	58

** Y compris les prestations exceptionnelles*

*** Non compté : Ouverture d'une Cafet' à l'Ecole Centrale Nantes en novembre 2025, en remplacement d'un Crous'Truck*

LE PRIX B. DU REPAS ÉTUDIANT



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a défini comme suit le prix du repas à tarif social 2025-2026 :

- **Le prolongement du tarif spécifique à 1 €** pour les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux ainsi que pour les étudiants non boursiers en situation de précarité après une évaluation sociale par le service social du Crous ;
- **Le maintien au tarif à 3,30 €** pour les autres étudiants.

3 783 899
REPAS VENDUS
dont **1 301 138 à 1 €**

Nombre de repas vendus en 2025*



	Nombre total de repas	Nombre de repas à 1 €	Pourcentage de repas à 1 €
Nantes	1 767 130	558 192	31,58 %
Angers	1 056 743	413 067	39,08 %
Le Mans	507 693	186 033	36,64 %
Laval	216 630	64 643	29,84 %
La Roche-sur-Yon	119 492	42 864	35,87 %
Saint-Nazaire	116 211	36 339	31,27 %
Total	3 783 899	1 301 138	34,38 %

**dont prestations exceptionnelles*

LES C. PRODUITS

Le chiffre d'affaires global de l'activité restauration s'élève en 2025 à 10,43 M€ (hors compensation des repas à 1€) et le produit des ventes de repas à 10,26 M€, soit une hausse de 6,32 % par rapport à 2024.

Ce qui représente un coût de revient par repas de 7,60 € en 2025.



Répartition du produit des ventes de repas par type de public

	2024	2025	Evolution
Etudiant	9 120 755 €	8 702 329 €	-4,59 %
Personnel	1 475 892 €	1 342 095 €	-9 %
Traiteur	356 668 €	216 701 €	-39,24 %
Total	10 953 315 €	10 261 126 €	-6,32 %

Répartition du produit des ventes de repas par type de restauration

	2024	2025	Evolution
Rest. Traditionnelle	6 324 267 €	6 082 398 €	-3,82 %
Rest. Diversifiée	4 629 048 €	4 178 728 €	-9,73 %
Total	10 953 315 €	10 261 126 €	-6,32 %

LA D. FRÉQUENTATION

La fréquentation, mesurée par le nombre d'équivalents repas* repas vendus en restauration traditionnelle et diversifiée a reculé de 4,75 % par rapport à 2024.

	2024	2025	Evolution
Nantes	1 857 219	1 767 130	-4,85%
Angers	1 114 274	1 056 743	-5,16%
Le Mans	541 663	507 693	-6,27%
Laval	219 518	216 630	-1,32%
La Roche-sur-Yon	124 297	119 492	-3,87%
Saint-Nazaire	115 799	116 211	+0,36%
Total	3 972 770	3 783 899	-4,75%

	2024	2025	Evolution
Tickets de caisse	4 103 781	3 960 425	-3,49%
Equiv. repas (3.30€)	3 972 770	3 783 899	-10,87%

* La méthode de calcul de ces équivalents repas a évolué entre 2024 et 2025.

LES E. CHARGES

Les charges 2025 diminuent comparativement aux années antérieures en raison, d'une part de la baisse de l'activité, et d'autre part, d'une contraction des dépenses de fluides.

	2024	2025	Evolution
Charges de personnel	14 632 073 €	14 264 175 €	- 2,51 %
Charges de fonctionnement *	14 325 291 €	13 799 029 €	- 3,67 %
Dont denrées alimentaires	8 868 361 €	8 552 434 €	- 3,56 %
Total	28 957 364 €	28 063 204 €	- 3,09 %

* hors dotations aux amortissements et provisions

LA RESTAURATION

F. AGRÉÉE

Le Crous de Nantes Pays de la Loire garantit une offre au tarif étudiant dans divers restaurants agréés du territoire. En accord avec les établissements d'accueil, les étudiants ont accès à un repas complet à un tarif modéré.

En 2025, 3 nouvelles conventions d'accord ont été signées :

- Centre hospitalier Nord à Mayenne
- Centre hospitalier Sarthe et Loir à La Flèche
- Lycée des métiers Heinlex à Saint Nazaire

Répartition du produit des ventes de repas

	Produit des repas à 1 €			Produit total des repas		
	2024	2025	Evolution	2024	2025	Evolution
Loire atlantique	4 351	4 919	+13,05 %	20 927	25 277	+20,79 %
Maine et Loire	40 635	33 973	-16,84 %	261 547	246 198	-5,87 %
Sarthe	-	2 691	-	-	2 691	-
Mayenne	-	4 165	-	-	25 691	-
Total	45 166	45 748	+1,29 %	282 474	299 857	+6,15 %



UNE RESTAURATION

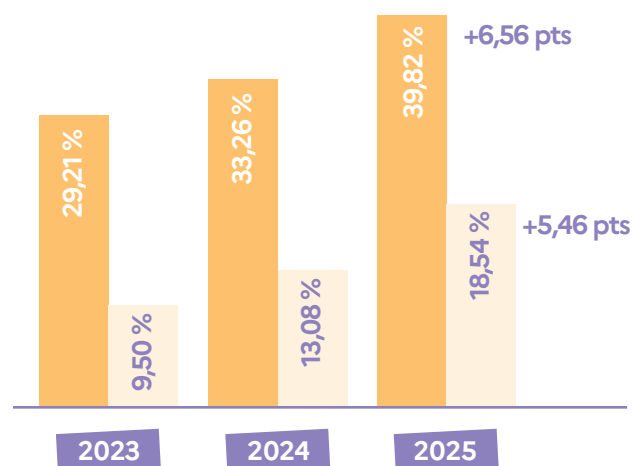
G. RESPONSABLE



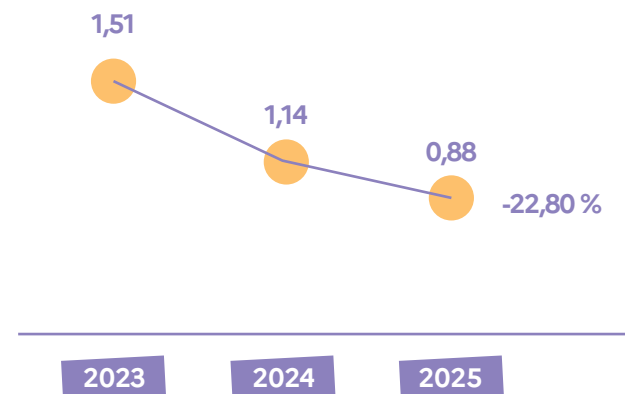
Conformément aux objectifs de la loi EGAlim, les Restos U' ont également œuvré pour augmenter la part de produits labellisés et issus de l'agriculture biologique dans leurs menus. **Entre 2024 et 2025, le taux de produits labellisés cuisinés a ainsi augmenté de 6,56 points, tandis que la part de produits bio a progressé de 5,46 points.** Ces résultats illustrent une évolution positive vers une restauration plus durable et responsable, en ligne avec les attentes des usagers et les engagements nationaux.

L'impact de ces actions ne se limite pas à l'amélioration de la qualité des repas, elles contribuent également à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. **Entre 2024 et 2025, les émissions par repas ont ainsi baissé de 22,80 %** grâce à des choix alimentaires plus durables et à une gestion optimisée des ressources.

Taux de produits EGAlim



Émission des gaz à effet de serre/repas



Produits sous label
Dont Produits BIO

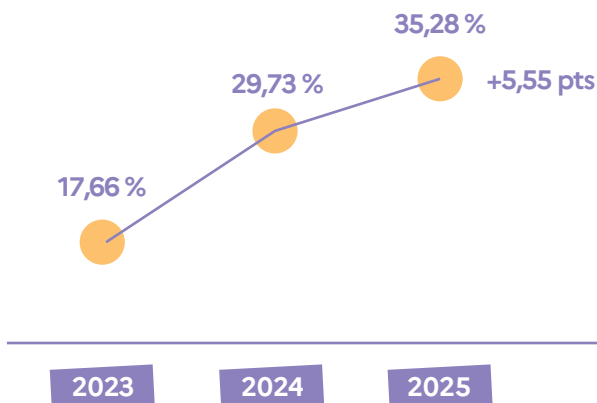
Kg eq CO₂/repas

Des plats cuisinés " Maison " 100 % végétarien

Engagé depuis plusieurs années dans la démarche Mon Restau Responsable, le Crous réaffirme sa volonté de proposer une alimentation toujours plus responsable en renforçant, dès la rentrée 2025, son offre végétarienne. Ainsi, en complément des repas traditionnels servis dans les Resto U' et de l'offre à la carte en Cafet', dont des prestations carnées, les étudiants peuvent désormais choisir chaque jour parmi deux plats cuisinés « Maison » 100 % végétariens.

Cette évolution répond aux attentes d'un nombre croissant d'étudiants sensibles aux enjeux de santé, d'éthique et d'environnement. Elle s'inscrit pleinement dans la stratégie du Crous visant à proposer, d'ici 2030, 50 % de plats sans protéines animales (contre 35,28 % en 2025) et à poursuivre son engagement en faveur d'une restauration durable et responsable.

Taux de prise de l'offre végétarienne



NOUVEAUTÉS

UNE CARTE D'AIDE À LA RESTAURATION POUR LES ÉTUDIANTS ÉLOIGNÉS DES RESTOS U'

En France, la couverture des lieux de restauration universitaire gérés par les Crous n'est pas uniforme. Certaines zones, dites « zones blanches », ne disposent d'aucune structure de restauration Crous, obligeant les étudiants à se tourner vers des solutions souvent plus coûteuses.

Pour réduire ces inégalités, et conformément à la loi Lévi du 13 avril 2023, une carte d'aide à la restauration étudiante a été mise en place en février 2025. Elle permet aux étudiants éloignés des Restos U' de bénéficier d'un soutien financier mensuel, utilisable dans des commerces alimentaires et restaurants partenaires :

- 20 € par mois pour les étudiants non boursiers,
- 40 € par mois pour les étudiants boursiers,
- +10 € pour les étudiants ultramarins.

Le dispositif est entièrement automatisé et sans démarche pour les étudiants éligibles. Les rectorats identifient les bénéficiaires et les cartes sont activées via l'application Up Cohesia. Les fonds sont disponibles du lundi au vendredi, de septembre à juin, avec une limite quotidienne de 20 €. Les sommes non utilisées peuvent être cumulées jusqu'au 30 juin.

En Pays de la Loire, cette aide bénéficie à 2 000 étudiants, garantissant à chacun un accès facilité à une alimentation équilibrée, malgré l'éloignement des structures universitaires.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
L'égalité
Pratiquée

→ Nouvelle aide à la restauration étudiante

Une aide ciblée sous forme de carte prépayée, pour garantir à tous les étudiants l'accès à une alimentation à tarif modéré.

Ce nouveau dispositif s'adresse aux étudiants ne disposant pas d'une solution de restauration collective à tarif modéré de proximité.

Carte utilisable dès février 2025.

- 20€ par mois pour les étudiants non-boursiers
- 40€ par mois pour les étudiants boursiers
- Avec une majoration de +10€ par mois pour les étudiants ultramarins

En savoir + sur etudiant.gouv.fr

MON RESTAU RESPONSABLE : LE CROUS RENOUVELLE SON ENGAGEMENT

Le 4 juin 2025, le Crous de Nantes Pays de la Loire a renouvelé son engagement pour les deux prochaines années afin de continuer à améliorer la qualité des repas dans l'ensemble de ses lieux de restauration et proposer une cuisine savoureuse et respectueuse de l'environnement.

Dans le cadre de la garantie Mon Restau Responsable®, les 15 Restos U' régionaux poursuivent leur démarche de progrès autour de quatre axes : assiette responsable, engagement social et territorial, bien-être des convives et éco-gestes.

Parmi les objectifs 2025-2027 :

- **Assiette responsable** : atteindre 40 % de prise moyenne de l'offre végétarienne et 50 % de produits EGALim.
- **Engagement social et territorial** : renforcer l'accueil des apprentis et stagiaires et partager les résultats de la démarche avec les équipes et partenaires.
- **Bien-être des convives** : sensibiliser à une alimentation durable et adaptée aux besoins des étudiants.
- **Éco-gestes** : réduire les restes alimentaires à 40 g par convive et par repas, lutter contre le gaspillage et suivre les consommations d'énergie des sites.

Chaque agent du Crous, qu'il soit cuisinier, magasinier ou responsable de site, participe au succès de cette démarche, qui allie qualité, durabilité et convivialité. Le renouvellement de cet engagement réaffirme la volonté du Crous de faire des Restos U' des lieux où bien manger rime avec respect et responsabilité.



LE CROUS DISTINGUÉ AU SALON DE L'AGRICULTURE 2025

Le 27 février 2025, à l'occasion du Salon international de l'agriculture, Marion Redureau, Chargée de mission développement durable, et Solenn Destoc, Directrice du Pôle restauration du Mans, ont représenté le Crous de Nantes Pays de la Loire, qui a remporté le 2e prix des Trophées de la Nutrition Durable sur le stand Bleu-Blanc-Cœur.

Cette distinction est le fruit du travail quotidien des équipes, engagées depuis plusieurs années dans la démarche Mon Restau Responsable. Une garantie qui valorise l'utilisation de produits locaux et labellisés, notamment les produits Bleu-Blanc-Cœur.

Grâce à cet engagement, les étudiants profitent chaque jour d'une restauration de qualité, préparée sur place avec des produits respectueux de la santé et de l'environnement.



UNE NOUVELLE CAFET' À L'ÉCOLE CENTRALE NANTES

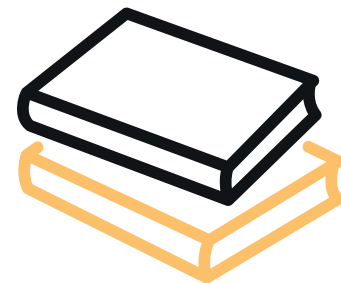
Le mercredi 19 novembre 2025, le Crous de Nantes Pays de la Loire a ouvert une nouvelle Cafet' en libre-service au sein de l'École Centrale de Nantes, offrant aux étudiants un espace de restauration moderne et confortable.

Ce nouvel aménagement remplace le Crous' Truck, jusqu'alors installé quotidiennement à proximité du foyer de l'École. Installée dans le foyer, la Cafet' permet désormais aux étudiants de bénéficier d'une offre de prestations élargie.

Cette initiative a été réalisée en partenariat avec les équipes de l'École Centrale, illustrant la volonté du Crous de Nantes Pays de la Loire de proposer des solutions de restauration adaptées aux besoins des étudiants, tout en favorisant des lieux de vie agréables et accessibles sur les campus.



LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS



LA CONTRIBUTION DE VIE

A. ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS



La Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et vise à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Cette contribution de 105 €* est annuelle et collectée par les Crous : elle doit être acquittée préalablement à l'inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

*Montant 2025-2026

Collecte de la CVEC en nombre d'étudiants (au 31 décembre)

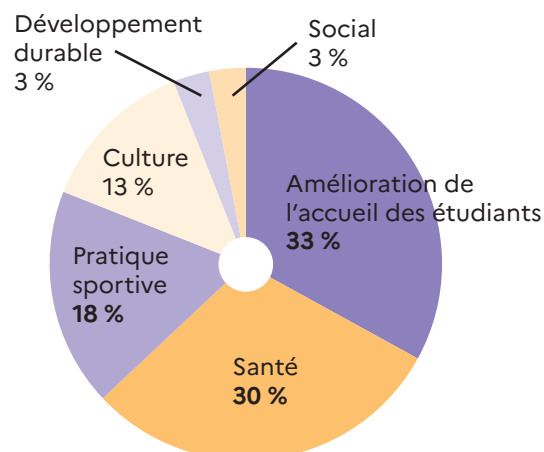
	2024	2025
Acquittement par paiement	89 670	92 027
Acquittement par exonération automatique	40 241	38 514
Exonération sur demande	516	546
Remboursement automatique (DSE)	3 105	3 246
Remboursement sur demande	957	1 323
Solde net collecté par le Crous	8 900 648 €	9 480 362 €
Part Crous de Nantes Pays de la Loire	1 378 148 €	1 439 479 €



En 2025, 200 projets ont été transmis dans le cadre des 3 commissions organisées.

Parmi ces 200 projets, 80 ont été déposés par des établissements non bénéficiaires du produit de la CVEC, 33 par des établissements bénéficiaires, 55 par des associations, 2 par des collectivités territoriales, 18 par les services du Crous et 12 par d'autres porteurs.

La commission a émis un avis favorable sur 132 projets pour un montant total de 1 422 750 € dans les domaines suivants :



EXEMPLES DE PROJETS

IFSI CROIX-ROUGE LE MANS

Inclusion des étudiants en situation de handicap atteints de troubles DYS

Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, l'IFSI Croix-Rouge du Mans, avec le soutien de la CVEC du Crous, a mis en place un **dispositif destiné aux étudiants présentant des troubles DYS (dyslexie, dysgraphie)**. L'objectif est de faciliter l'accès à des aides pédagogiques, y compris pour ceux en attente de reconnaissance officielle de handicap ou confrontés à des difficultés financières.

Après un entretien avec le référent handicap, les étudiants peuvent **emprunter du matériel adapté** (réglettes de lecture, stylos ergonomiques, etc.) pour quelques mois à un an, afin de tester les solutions les plus efficaces pour leurs apprentissages.

En complément, **le logiciel LEXIDYS est accessible sur cinq ordinateurs en libre-service**, offrant un soutien numérique supplémentaire au quotidien.

Par cette action, l'institut renforce l'accessibilité de la formation et accompagne concrètement la réussite de tous.

CESI SAINT-NAZAIRE

Equipped d'une salle dédiée à l'e-sport

Grâce au financement de la CVEC du Crous de Nantes Pays de la Loire, le CESI de Saint-Nazaire a équipé une salle dédiée à la pratique de l'e-sport, répondant à une forte attente des étudiants. **Ce nouvel espace, animé par le club e-sport intégré au Bureau des Étudiants, vise à favoriser la convivialité, la solidarité et l'intégration au sein de la communauté étudiante.**

La salle est dotée de 6 postes de jeu entièrement équipés ainsi que de 6 places supplémentaires permettant aux étudiants de participer avec leur propre matériel. **Des tournois, LAN et événements thématiques y sont régulièrement organisés, favorisant les échanges et la socialisation.** Certaines sessions sont également diffusées en direct sur des plateformes de streaming, contribuant au rayonnement du projet et au renforcement du sentiment d'appartenance.

Ce projet illustre l'engagement du CESI et du Crous en faveur de l'accompagnement social, de l'accès à la culture numérique et de l'amélioration de l'accueil des étudiants.

ASSOCIATION TEMPÊTE ANGERS

Fête du court-métrage amateur

En 2025, l'association étudiante TEMPÊTE, avec le soutien de la CVEC du Crous de Nantes Pays de la Loire, a organisé la première édition de la Fête du court-métrage amateur à Angers. Cet événement a permis de **valoriser la création audiovisuelle amateur et étudiante en offrant à de jeunes réalisateurs un espace de diffusion et de reconnaissance.**

La manifestation s'est articulée autour de **projections de courts-métrages, d'ateliers artistiques et de temps d'échanges, organisés à la fois dans des maisons de quartier, en partenariat avec l'AFEV, et au Qu4tre, lieu culturel angevin.** Elle a également favorisé la rencontre entre étudiants, habitants et artistes locaux, tout en sensibilisant les publics à des pratiques culturelles accessibles et inclusives.

PÔLE HÉBERGEMENT LE MANS

Création d'un atelier solidaire et d'une ressourcerie

La Cité U' Vaurouzé au Mans s'est dotée d'un espace solidaire dédié à l'entraide, au réemploi et au développement du lien social entre résidents. Ce projet repose sur **la création d'un atelier « Répare Tout » et d'une ressourcerie, pensés comme de véritables lieux de rencontre et de coopération au sein de la Cité U'.**

Encadrés par un résident, président de l'association « Répare Tout », les étudiants mettent leurs compétences au service des autres en réparant des objets du quotidien tels que des meubles, des appareils électroménagers, des téléphones ou encore des vélos. Cet atelier permet ainsi d'accompagner concrètement les résidents rencontrant des difficultés matérielles, tout en favorisant la transmission de savoir-faire et l'entraide entre pairs.

En parallèle, une ressourcerie a été mise en place afin de récupérer les affaires laissées par les étudiants quittant leur logement. Après vérification et réparation, ces objets sont proposés aux nouveaux arrivants. Le matériel réparé non redistribué aux résidents est ensuite donné à des associations partenaires, renforçant ainsi la dimension solidaire du projet.

LE DISPOSITIF

B. CULTURE ACTIONS

Tout au long de l'année, le service culturel du Crous de Nantes Pays de la Loire accompagne et soutient l'initiative étudiante, qu'elle soit culturelle, artistique, d'engagement et de solidarité ou bien encore de culture scientifique et technique. Selon sa maturité, le projet est accompagné de l'écriture à sa réalisation, avec la possibilité de bénéficier également d'un soutien financier, lors de présentations en commissions d'attribution de subventions Culture-ActionS.

	2024	2025
Projets reçus	61	70
Projets présentés en commission	47	56
Projets subventionnés	44	51

Le projet chorégraphique "Faux départ" porté par l'association À l'arrachée ! et le projet de micro-édition « Tendre difformité » de Pablo Marion, ont également été félicités au niveau national en recevant respectivement **le 1er et le 2ème prix national dans la catégorie Jeune Talent.**

40 409 € ont été accordés lors des cinq commissions organisées en 2025.

LES CONCOURS

C. ET TREMPLINS

Nombres de candidatures	2024	2025
Concours de la Nouvelle	24	38
Concours Photo	28	16
Concours BD	11	15
Concours Film Court	4	7
Tremplin Pulsations (Musique)	15	9
Tremplin Théâtre	1	3
Tremplin Danse	13	5

En 2025, le service culturel du Crous de Nantes Pays de la Loire a de nouveau organisé **six jurys régionaux** (composés d'étudiants primés lors de la précédente édition, d'artistes, de professionnels et d'acteurs de la communauté étudiante) et accompagné seize primés régionaux, dans leurs projets artistiques. Parmi lesquels le film court "En parcourant les heures sourdes" de Perrine Guichard, **1er prix régional du film court sur la thématique Courage**, qui a également reçu **le 1er national.**

LA PARENTHÈSE

D. À ANGERS



La Parenthèse est un lieu de vie, d'animation et de diffusion culturelle et artistique, sur le campus Belle-Beille, cogérée par le Crous de Nantes Pays de la Loire et L'Université d'Angers.

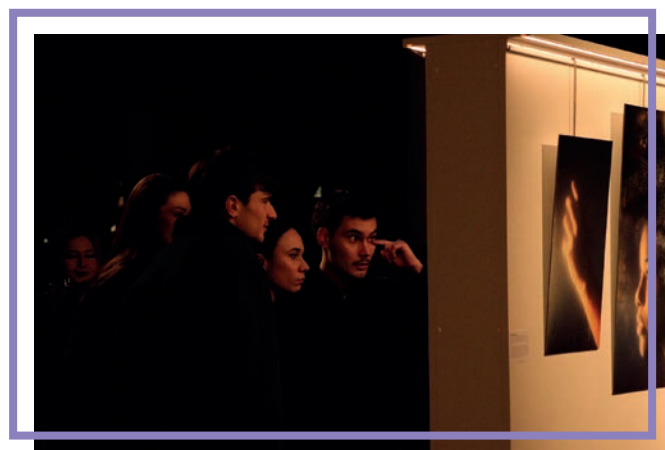
En 2025, la Parenthèse a proposé près d'une quarantaine d'événements, entre spectacles, concerts, ciné-débats, conférences, ateliers, expositions... parmi lesquels plus d'une dizaine entièrement portés par des étudiants.

Focus sur 2 événements en 2025

Exposition "La tempête : dans l'œil du cyclone"

Du 14 janvier au 07 février 2025

Primé lors du concours étudiant de photographie du Crous de Nantes Pays de la Loire en 2023, Corey Gastichet revenait à la Parenthèse avec un projet spécialement conçu pour l'occasion : "La tempête : dans l'œil du cyclone". Quatorze photographies sous forme de portrait abordant plusieurs thématiques : les épreuves humaines, la transformation personnelle, l'équilibre et la quête de sens, mettant en lumière la capacité de chacun à traverser les moments difficiles et à en ressortir plus fort, avec une nouvelle vision.



Soirée concerts Open Mic Tour Le 11 décembre 2025

La Parenthèse accueillait la 3ème session de l'Open Mic Tour, projet impulsé par le Chabada et une dizaine de partenaires angevins. Ce sont dix rappeuses et rappeurs qui se sont emparés de la scène pour espérer décrocher une place pour la demi-finale qui aura lieu à la Salle Camille Lepage le 19 mars 2026. L'occasion de réinviter Tinaa, une des primées régionales 2023 du tremplin Pulsations, proposé par le service culturel du Crous de Nantes Pays de la Loire.



SUPER GALERIE E. À NANTES

Installée dans l'espace public sur des périodes d'un mois, la SUPER Galerie est une galerie d'exposition nomade et modulable, qui donne à voir les artistes de demain, en permettant aux étudiants artistes d'expérimenter une première exposition de leur travail, quel que soit le médium (dessin, photo, installation...).

Depuis sa création en septembre 2018, la SUPER Galerie a accompagné et accueilli 44 expositions dont 6 en 2025.

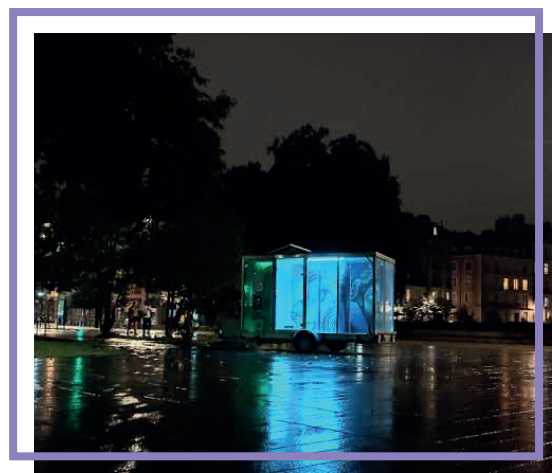
Focus sur 2 expositions en 2025

Exposition "Hydromorphose"

Du 28 août au 28 septembre 2025

Miroir d'eau

En tant que première exposition de Street Art au sein de la SUPER Galerie, Julos Chiron s'est lancé le défi de peindre en live, pendant trois jours sur le lieu même de son exposition. Suscitant la curiosité des passants, Julos Chiron, a choisi de réinterpréter l'allégorie féminine de la Loire. En dialogue avec le passé de la Ville de Nantes et notamment la présence dissimulée de l'eau dans le quartier Feydeau, ces fresques aux teintes de bleu, ont envahi l'espace public, jusque tard dans la nuit.



Exposition "De perles et de rosée"

Du 02 octobre au 02 novembre 2025

Parvis du jardin de l'île de Versailles

Pensée comme une double exposition, dans le cadre du WAVE, Biennale des Arts visuels, et du Festival FAUVES, l'installation « De perles et de rosées » de Tanguy Le Boubennec, proposait un scénario féérique, autour du personnage de Kelpie, sculpture centrale de cheval de mer. Un monde où la communauté LGBTQIR+ vivrait sans craintes. Sous cet onirisme poétique, l'artiste nous invitait à interroger notre propre positionnement et ainsi revendiquer la possibilité d'issues heureuses.

FESTIVAL FAUVES

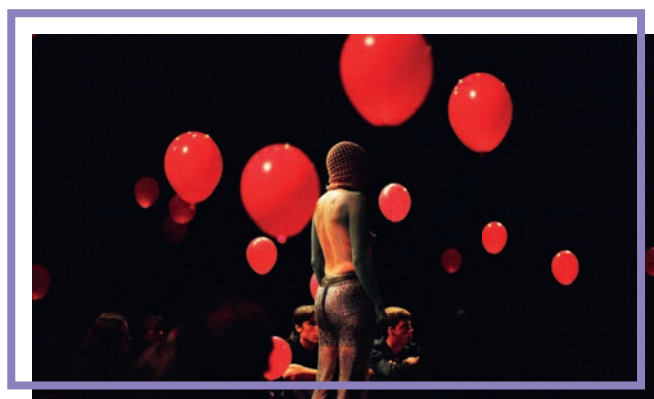
F. À NANTES

La quatrième édition du Festival FAUVES, organisé par le Crous de Nantes Pays de la Loire et le TU-Nantes, a eu lieu du 1er au 16 octobre 2025. **Cet événement unique, créé en 2022, célèbre et soutient les artistes émergents de Nantes et de la région Pays de la Loire.** En offrant une plateforme professionnelle à ces talents prometteurs, le festival se positionne comme un carrefour d'expériences artistiques variées.

Tout au long de l'année, le Crous de Nantes Pays de la Loire et le TU-Nantes accompagnent les nouvelles générations d'artistes, des premières expériences étudiantes aux premiers pas professionnels. Le Festival FAUVES incarne cette mission en mettant à l'honneur des comédiens, metteurs en scène, chorégraphes, performeurs et scénographes. **La quatrième édition du festival a permis d'accueillir une cinquantaine d'artistes, qui ont investi le TU-Nantes, ses abords, et d'autres lieux étudiants à proximité.** Pour la seconde année, le festival s'est étendu sur plus de deux semaines, coïncidant avec la rentrée universitaire, afin d'offrir une programmation variée à un public étudiant plus large.

En plus de sa programmation artistique riche, le Festival FAUVES a proposé des moments festifs avec des DJ sets, des performances et des animations avant et après les spectacles.

Ce festival bénéficie d'un financement de la CVEC.



LE VOLONTARIAT

G. EN SERVICE CIVIQUE



Le Crous de Nantes Pays de la Loire a proposé 5 missions de volontariat en service civique accompagnées par 2 tuteurs, 1 à Nantes et 1 à Angers.

Les volontaires sont répartis sur trois missions :

- **Un volontaire s'engage dans la mission « Promouvoir les activités culturelles auprès des étudiants »,** contribuant au développement des initiatives étudiantes et à l'accompagnement de projets au sein de La Parenthèse à Angers.
- **Quatre volontaires s'investissent dans l'animation et la création de liens en résidence,** promouvant des valeurs citoyennes telles que l'inclusion, la mixité, la laïcité, la bienveillance et la solidarité. Leurs activités principales comprennent la mise en place et l'animation d'une ludothèque, la valorisation du livre et de la lecture, ainsi que l'organisation d'activités sportives et de tournois. En parallèle, des projets collectifs voient le jour, tels que des soirées d'accueil en Cité U', des sorties découvertes, et le suivi d'ateliers variés tels que la guitare, le yoga et la danse.



LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT



LES RESSOURCES

A. HUMAINES



Effectifs et recrutements

Comme d'autres opérateurs de services de l'État, la qualité de l'action du Crous de Nantes Pays de la Loire repose sur l'engagement et le professionnalisme des personnels qui agissent au quotidien pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

Répartition des emplois 2025 en ETPT*

Titulaires Etat (fonctionnaires)	Contractuels de droit public		Contractuels de droit privé	Total ETPT* au 31/12/2025
	Personnels ouvriers en CDI + CDI 86	CDD		
190,54	268,46	183,34	8,33	650,67

* Equivalent Temps Plein Travaillé

Répartition des personnels

	Femme	Homme
Ensemble des personnels	334	182
Cadres*	25	33

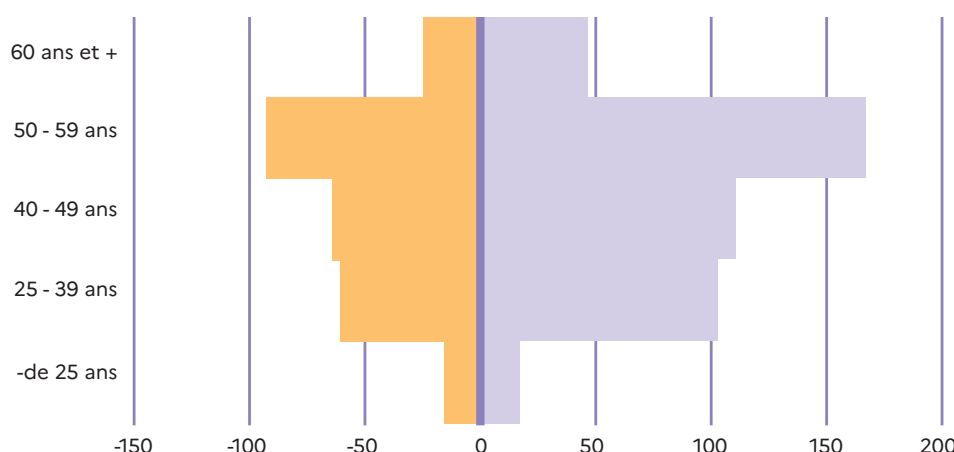
*(Direction + Chefs de service + Directeurs d'Unité de Gestion + Chefs de cuisine + Responsables de l'approvisionnement + Responsables de Cafet')

Dépenses de personnels

	2024	2025	Evolution
Masse salariale	29 349 712 €	29 716 809 €	+1,25 %



Pyramide des âges



■ Hommes
■ Femmes

au 31/12/25 - hors CDD étudiants

Concours ITRF / CDIsations 2025

En 2025, 2 postes ont été ouverts aux concours ITRF :

- 1 ASI en externe,
- 1 ATRF en externe,
-> les 2 postes ont été pourvus.

2 postes ont été ouverts aux concours ADJAENES :

- 1 en interne,
- 1 en externe,
-> les 2 postes ont été pourvus.

23 personnels ont été cédés.



Dialogue social

Les échanges entre la direction du Crous et les représentants des personnels ont été nombreux en 2025.

Instances réunies	2025
Commission paritaire régionale	0
Comité social d'administration	4
Formation spécialisée	5
Commission d'action sociale	9
Réunion mensuelle admin-syndicats	4

NOUVEAUTÉ

LANCEMENT DU PLAN RÉGIONAL DE FORMATION 2025-2027

En mars 2025, l'ensemble des agents du Crous de Nantes Pays de la Loire ont été invités à découvrir et à s'inscrire au Plan Régional de Formation 2025-2027. Ce plan, inscrit dans la stratégie globale de l'établissement, vise à favoriser l'épanouissement personnel et professionnel des équipes dans un environnement de travail harmonieux.

Il s'articule autour de trois axes principaux :

- **Renforcer la qualité de vie au travail**, pour créer des conditions propices à l'équilibre et au bien-être de chacun.
- **Développer ou acquérir des compétences**, grâce à des modules adaptés aux besoins individuels et collectifs.
- **Accompagner l'évolution des personnels**, afin de permettre à chacun de progresser dans sa carrière au sein du Crous.

Ce plan constitue une opportunité de réflexion sur ses aspirations, de progression professionnelle et de contribution à un environnement de travail collaboratif et épanouissant.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION



B. D'INFORMATION

En 2025, la Direction des systèmes d'information (DSI) a accompagné plusieurs projets majeurs d'ouverture de sites, notamment la nouvelle Cafet' de l'École Centrale de Nantes et trois nouvelles Résidences U' à Angers. Ces projets ont mobilisé la DSI pour la mise en place des équipements informatiques, des accès réseau et des infrastructures techniques nécessaires à une mise en service optimale.

Parallèlement, la DSI a poursuivi l'amélioration des outils numériques à destination des agents, avec le lancement d'une étude sur l'évolution du système de téléphonie et le déploiement de nouveaux équipements de visioconférence afin de favoriser la collaboration et le travail hybride.

L'année a également confirmé l'engagement de la DSI en faveur d'un numérique responsable, à travers des actions de réemploi du matériel informatique et le renforcement des réparations internes visant à prolonger la durée de vie des équipements.

Enfin, la sécurité du système d'information est restée une priorité, avec le renouvellement des infrastructures serveurs, la création d'une salle de secours, la migration des postes vers Windows 11 et l'extension de l'authentification multi-facteurs.

Le Centre de service Inter Régional

Le Centre de service Inter Régional (CESIR), implanté au Crous de Nantes Pays de la Loire, assure le traitement des demandes de 8 Crous du territoire national.

	2024	2025
Nbre total de tickets	23 326	22 009
> Pays de la Loire	4 959	4 369
Nbre total d'appels	7511	6 388
> Pays de la Loire	1 727	1 745
Durée moyenne des appels	5'35 min	5'34 min
Répartition des demandes		
Problème/Incidents	15 406	14 077
> Pays de la Loire	3 617	3 048
Besoin/Service	7 920	7 932
> Pays de la Loire	1 342	1 321

Fort de cette expertise, la DSI a initié une réflexion avec le Crous pour étendre ce modèle à l'échelle nationale. L'étude de faisabilité entamée en 2024, a été poursuivie en 2025.

LA TRANSITION C. ÉCOLOGIQUE



Actions de sensibilisation

Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation ont été déployées à destination des usagers au sein des structures de restauration, notamment à travers :

- Des opérations de **pesée du gaspillage alimentaire**, ainsi que des actions de **sensibilisation au tri des déchets** alimentaires menées par les équipes du Crous ;
- Des projets tutorés portés par des étudiants en cursus universitaire, tels que le projet du Master Management, ingénierie des déchets et économie circulaire de l'Université du Mans, axé sur la **sensibilisation des convives et la gestion des déchets alimentaires en Cafet'** ;
- Des actions ludiques et interactives de sensibilisation à la **réduction des déchets**, conduites par des structures partenaires comme Unis-Cité Angers.

En hébergement, les étudiants logés ont également été sensibilisés à différents enjeux environnementaux à travers :

- Des **ateliers de cuisine** destinés à fournir aux étudiants des clés pour adopter une alimentation plus équilibrée, bénéfique à la fois pour leur santé et pour l'environnement ;
- Des actions spécifiques telles que la **mise en place de jardins partagés** au sein des Cités U' Fresche Blanc et de la Bourgeonnière, ainsi qu'à la Résidence U' Central Green à Nantes, animées par la Maison des agricultures et de l'alimentation durables (MAAD) ;
- Des actions de **sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets** menées par les services des collectivités locales, notamment à Nantes ;
- **Des stands ludiques et des ciné-débats** autour des économies d'énergie, animés par les référents étudiants angevins dans les Cités U', avec l'appui du Cerema et dans le cadre du concours Cube État, afin de sensibiliser les résidents aux enjeux de la sobriété énergétique.

Patrimoine responsable

En 2025, plusieurs sites ont été raccordés aux réseaux de chaleur urbains, notamment le Resto U' Ricordeau à Nantes, ainsi que la Cité U' Bourgonnier et la Résidence U' La Madeleine à Angers. Ces raccordements permettent une utilisation accrue des énergies renouvelables, faisant passer leur part de 0 à 80 % pour les bâtiments concernés. L'impact de ces actions sur les émissions de gaz à effet de serre est d'ores et déjà très significatif.

Les émissions de CO₂ des sites concernés ont diminué de plus de 75 %, passant de 227g à 53g de CO₂ par kWh consommé.



Impact environnemental de la restauration

En 2025, les 15 Restos U' de la région ont renouvelé leur engagement dans la démarche Mon Restau Responsable. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées autour de la thématique de « l'assiette responsable », parmi lesquelles :

- La « **Grande semaine du végétal** », avec la proposition de deux plats végétariens par jour pendant une semaine dans l'ensemble des Restos U' de la région ;
- Une animation **Bleu-Blanc-Cœur** organisée au Resto U' Belle Beille à Angers, en présence d'un producteur.

Ces initiatives ont permis de valoriser l'utilisation de produits de qualité et durables par les équipes du Crous, tout en sensibilisant les étudiants à une alimentation plus responsable et durable.



LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2026-2030



En tant qu'acteur clé de la vie étudiante et service public de proximité, le Crous de Nantes Pays de la Loire s'engage à réduire son empreinte environnementale, améliorer la performance de ses services (restauration, logement, vie de campus) et sensibiliser les usagers aux enjeux de durabilité. Le schéma directeur de la transition écologique 2026-2030 s'inscrit dans la stratégie nationale définie par le Crous en 2023 et vise à structurer une feuille de route claire et ambitieuse, avec des priorités d'action, des indicateurs de suivi et un calendrier partagé.

L'objectif est de renforcer l'intégration des principes de transition écologique dans toutes les missions et actions du Crous. Concrètement, pour exemple, cela se traduit par :

- **en restauration**, des actions pour sensibiliser les usagers aux pratiques anti-gaspillage alimentaire, au tri des bioressources, à l'usage de couverts/mugs réemployables. Le déploiement d'une offre alimentaire plus durable et la réduction de l'empreinte carbone des repas ;

- **en hébergement**, le déploiement de programmes de rénovation énergétique, une gestion économe des ressources (eau, chauffage, électricité) et la sensibilisation des résidents à des écogestes simples et efficaces.

Le schéma directeur s'articule autour de trois grands thèmes :

- Réduire l'empreinte environnementale,
- Préserver les ressources,
- Sensibiliser les étudiants et les personnels.

Chaque thème décline des objectifs mesurables, réalistes et définis dans le temps, dont la réussite dépendra de l'implication collective de toutes les équipes, des étudiants et des usagers. Le Crous affirme ainsi sa volonté de faire évoluer ses pratiques pour un service public plus durable, à la hauteur des enjeux environnementaux actuels.

D. L'IMMOBILIER

En 2025, la Direction de l'immobilier du Crous a poursuivi une dynamique de structuration et de montée en maîtrise de son patrimoine. **Une réorganisation interne a été menée afin de renforcer l'efficacité des équipes et la lisibilité des missions.**

L'année a également été marquée par **l'élaboration d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière**, outil structurant permettant de définir une trajectoire cohérente de rénovation, de développement et d'investissement à moyen et long terme.

Par ailleurs, le Crous a renforcé sa maîtrise d'exploitation avec **la reprise en gestion de plusieurs Résidences U'**, dont la Résidence U' Bartholdi au Mans. Des actions concrètes en faveur de la transition énergétique ont été engagées, notamment avec **le raccordement de la Cité U' Bourgonnier et de la Résidence U' La Madeleine au réseau de chaleur urbain à Angers.**

Enfin, 2025 a vu la livraison de **620 logements dans 3 nouvelles Résidences U'** à Angers et le lancement de **plusieurs études de conception visant la rénovation de structures existantes** et l'évolution des services centraux, préparant ainsi les projets immobiliers des prochaines années.



LE CROUS FÊTE LES E. 70 ANS DU RÉSEAU



Le jeudi 19 juin 2025, les personnels du Crous de Nantes Pays de la Loire, venus de toute la région, se sont réunis à La Carrière, à Saint-Herblain, pour célébrer ensemble les 70 ans du réseau des Crous. Une journée placée sous le signe du collectif, de la convivialité et du partage, rendant hommage à l'histoire du réseau tout en valorisant celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

La rencontre a débuté par un accueil gourmand, offrant un moment chaleureux de retrouvailles entre collègues. La matinée s'est poursuivie avec des échanges interactifs autour des valeurs qui unissent les équipes et renforcent le sens du service public rendu aux étudiants.

Un déjeuner festif, en musique et au bord de l'eau, a ensuite réuni l'ensemble des participants, avant un après-midi placé sous le signe de la créativité et du jeu, avec expositions, ateliers et animations ludiques.

La journée s'est achevée par une clôture chaleureuse, durant laquelle les collègues retraités ont été mis à l'honneur, salués pour leur engagement et leur contribution au fil des années.

Un moment fort qui a permis de célébrer 70 ans d'histoire, de valeurs communes et de mission au service des étudiants, tout en renforçant la cohésion entre les équipes.



LES ACTIONS PARTENARIALES



INAUGURATION DU CAMPUS

A. HEINLEX À SAINT-NAZAIRE



Le 2 octobre 2025, le nouveau Campus Heinlex de Saint-Nazaire a été inauguré, fruit d'une collaboration entre l'État, la Région Pays de la Loire, le Centre Hospitalier, la Ville et l'Agglomération de Saint-Nazaire, et Nantes Université.

Ce campus moderne regroupe désormais près de 5 500 étudiants et stagiaires, issus notamment de l'ancien site de Gavy, ainsi que des publics infra-bac et en formation continue. Il propose salles de cours, laboratoires, mais aussi espaces de promenade et de loisirs sportifs en accès libre, en faisant un lieu de vie ouvert sur la ville.

Le Crous assure déjà un service de restauration sur le campus avec le Resto U' et la Cafet' Heinlex. **Pour accompagner le développement important du site, un nouveau Resto U' ouvrira ses portes en 2027-2028.** Avec 501 places assises (456 pour les étudiants et 45 pour les personnels et enseignants), il sera situé à quelques mètres de l'actuel Resto U', offrant un espace plus adapté aux attentes des étudiants et un outil de travail amélioré pour les équipes.

La Cafet' Heinlex restera dans son bâtiment actuel, permettant de répartir les flux et de faciliter l'accès à la restauration pour tous.

SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE

B. AVEC L'UNIVERSITÉ D'ANGERS



La vie étudiante constitue un domaine central pour le Crous de Nantes Pays de la Loire et l'Université d'Angers, qui œuvrent ensemble à la réussite des étudiants. Cette collaboration a pour objectif de **favoriser leur bien-être, leur épanouissement personnel et intellectuel, ainsi que leur sentiment d'appartenance à l'établissement et au territoire.**

Fortes d'une coopération déjà établie depuis plusieurs années, ces deux institutions ont décidé de **renforcer leur partenariat le 5 novembre 2025 en signant un nouvel accord-cadre.** Il succède au premier accord signé en 2017 et couvre un large spectre d'actions communes :

- accueil des étudiants et restauration universitaire,
- logement et aide sociale,
- prévention et promotion de la santé,
- information et infrastructures numériques,
- vie culturelle, sportive, associative et initiatives étudiantes,
- accès aux emplois temporaires, stages et volontaires en service civique,
- polyvalence des locaux et accès aux structures partenaires,
- développement durable, responsabilité sociale et sécurité des campus.

Ce renforcement de la coopération traduit la volonté du Crous et de l'Université d'Angers de porter des valeurs communes de service public, de justice sociale et d'ouverture, en créant un environnement favorable à la réussite et à l'épanouissement de tous les étudiants.



Crous de Nantes Pays de la Loire

2, boulevard Guy Mollet - BP 52213

44322 Nantes cedex 3

crous-nantes.fr

